

0341794R
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION
AVENUE DE FIGUIERES
34874 LATTES CEDEX
Tel : 0467136713

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 58
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/06/2018
Réuni le : 04/07/2018
Sous la présidence de : Christian Dasi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention avec l'ESMA pour la mise à disposition de 2 salles de cours par semaine (au tarif de 50€/jour/salle) sur l'année scolaire 2018-2019.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	3
Blancs :	0
Nuls :	0